



ARNAY INFO

www.arnay-le-duc.com

SOMMAIRE

Agenda

Edito

Vie municipale

Vie associative

Etat civil

Histoire

VIVRE À ARNAY

JUIN 2022

N°91

AGENDA

21^e NOCTURNES ESTIVALES D'ARNAY-LE-DUC
Organisées par l'Union commerciale

Que la fête reprenne !

Les jeudis
7 - 14 - 21 - 28 juillet
4 - 11 - 18 août

Exposants et artisans
Produits régionaux
Animations musicales
Restaurations diverses
Espace enfants jeux

Nouvelles animations
Rue Auguste Dubois

Centre ville et commerces
ouverts jusqu'à 23h

UCIA
Pour tous renseignements: Office du tourisme 03.80.90.07.55
Page Facebook "Nocturnes Estivales UCIA du Pays Arnay-Liennais"



LE PIANO DU LAC
Tournée de spectacles flottants -
revient les 6 et 7 août 2022 sur la base
de loisirs de l'étang Fouché

"FRAMBOISE ET CAETERA" Femmes en chansons et rimes intimes

Avec finesse, ce duo piano et contrebasse use du rire et du décalage pour révéler en chanson la place des femmes.

Avec le catapiano, mi catamaran, mi piano flottant !

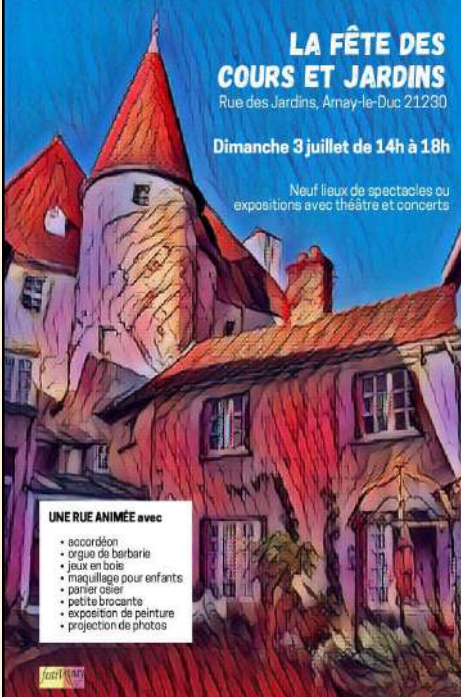
Prévente en ligne sur
www.pianodulac.fr

LA FÊTE DES COURS ET JARDINS
Rue des Jardins, Arnay-le-Duc 21230
Dimanche 3 juillet de 14h à 18h

Neuf lieux de spectacles ou expositions avec théâtre et concerts

UNE RUE ANIMÉE avec

- accordéon
- orgue de barbarie
- jeux en bois
- maquette pour enfants
- parier osier
- petite brocante
- exposition de peinture
- projection de photos



25/26 JUIN 2022
24^e édition

être et renaître

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS & DES MOULINS
www.patrimoinedepays-moulins.org



FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 2022

Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux

Distribution des lampions devant l'ancien centre social à partir de 21h30

Départ du défilé place de la Mairie à 22h00

Jeudi 14 juillet

11h00 : Défilé et cérémonie officielle

Samedi 16 juillet

22h45 : Grand feu d'artifice à l'Etang Fouché

Du vendredi 8 au dimanche 17 juillet

Fête Foraine - Parc de l'Arquebuse

Attractions, manèges, chenilles ...

La Maison Régionale organise un mini festival de Musique « Trilogie Musicale à Arnay », sur 3 dimanches de juillet. Ces trois concerts seront délocalisés dans des points différents de la ville.

Dimanche 10 juillet à 18h : l'Orchestre Départemental avec 50 musiciens. Centre ville avec solution de replis en cas de pluie.

Dimanche 17 juillet à 18h : l'ensemble TOO M'SOUL, orchestre de Jazz. Camping de Fouché.

Dimanche 24 juillet à 18h : le groupe SUGAR TOWN, Jazz, pop, rock et derniers tubes de notre époque. Maison Régionale des Arts de la Table.

Samedi 13 et dimanche 14 août : une fête de la Bière avec l'intervention d'un illustre sommelier belge Eric Boschman et son fameux show « L'âge de Bière ».

Bel été en perspective avec la Maison Régionale des Arts de la Table ouverte à tous.



Après deux années difficiles, une belle saison estivale s'annonce avec un programme riche et varié. Le coup d'envoi a été donné le 4 juin avec l'épreuve cyclo sportive organisée par « Les amis de la Claudio Chiappucci » lors de laquelle nous avons été honorés d'accueillir Johan Museeuw, champion du monde de cyclisme en 1996, triple vainqueur de Paris Roubaix et du Tour des Flandres.

Les Printemps de la vie, manifestation portée par les « Ateliers du Cœur » au profit des enfants malades du cancer, ont ensuite animé le centre-ville le 11 juin.

Juillet verra le retour des Nocturnes Estivales sous un format habituel. Il se dit que les feux d'artifices, décalés exceptionnellement au samedi 16 juillet afin de vous permettre de profiter entièrement des animations proposées par nos commerçants le jeudi 14 juillet, nous réservent une surprise...

La baignade, auréolée du label Pavillon Bleu, ouvrira le samedi 2 juillet avec son point de restauration tenu par 3 associations locales : Jeunes Pilotes Arnétois, Amis de la Claudio Chiappucci, Anciens Sapeurs-Pompiers.

La célébration des 50 ans du Centre Social, la fêtes des Cours et Jardins organisée par Festiv'Arnay vaudront également le détour.

La culture sera au rendez-vous avec une nouvelle exposition de la Maison Régionale des Arts de la Table sur le thème de la bière, ponctuée par une fête célébrant le fameux breuvage ainsi qu'un mini festival de musique réparti sur 3 dimanches de juillet. Enfin la compagnie « Le Piano du Lac » reviendra les 6 et 7 août sur la base de loisirs de l'Etang Fouché.

Un bel été en perspective...



Johan Museeuw recevant la médaille de la ville d'Arnay-le-Duc

Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux commerces et professions libérales nouvellement installés :

MI'HAIR ALL Salon de coiffure

AMBIANCE D'CO Vaisselles – linges de maison – Produits personnalisés

AUXOIS PISCINE Pose et rénovation – Produits d'entretien – Accessoires de plage et de piscine

MATTHIEU TISSANDIER Géomètre expert

FREDERIC FERY Repreneur des Etablissements GERMAIN

Enfin, nous vous informons que la circulation sur la D906 (ex RN6) sera perturbée à partir de début juillet par le passage des convois livrant les pâles des éoliennes qui seront installées sur la commune d'Allerey. Il sera interdit de stationner devant la Maison Régionale des Arts de la Table, le garage Contant et la Gendarmerie. En cas de gêne des enlèvements de véhicules pourront être prévus.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Christophe CRAMETTE

2^{ème} adjoint

GESTION DES DÉCHETS

La mairie d'Arnay Le Duc en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Arnay Liernais mènent actuellement une réflexion pour améliorer la gestion de ses déchets dans le centre-ville.

Depuis 2016, des bacs collectifs 500 litres ont été déployés permettant aux habitants des quartiers de déposer leurs ordures ménagères sur les rues suivantes : Auguste Dubois, place du Craquelin, René Laforge, Bonaventure des Périers, Jean Maire et Saint Honoré.

Garantissant la salubrité publique et la propreté de la commune, ces points de

regroupement collectifs permettent d'éviter certaines nuisances telles que : les sacs éventrés, les débris jonchant le sol, la présence de nuisibles tout en facilitant le travail des agents de collecte.

Malgré des ramassages très fréquents, ces poubelles débordent régulièrement, contiennent des déchets recyclables (verre, emballages, déchets électriques et...) et sont, il est vrai, assez inesthétiques et font défaut à l'image de la ville.

Amenés à être déplacés voir disparaître pour certains, nous invitons l'ensemble des riverains usagers de ces points de

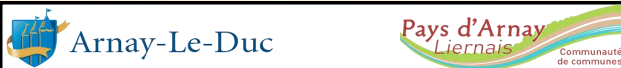
regroupement à se faire recenser sans plus attendre auprès de la mairie d'Arnay Le Duc.

Nous pourrions ainsi connaître vos habitudes et trouver de manière concertée les solutions les mieux adaptées pour chacun.

Nous vous rappelons également que la CCPAL dispose de conteneurs individuels :

140 litres : 50€ - 240 litres : 65 €

Renseignements et contact :
Communauté de Communes
du Pays Arnay Liernais
03 80 90 18 36



AVIS AUX USAGERS

La Mairie d'Arnay-le-Duc en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Arnay Liernais recherche des solutions pour une meilleure gestion de la collecte des ordures ménagères en centre ville.

Si vous êtes usager et déposez régulièrement vos ordures ménagères dans ce conteneur, faites-vous recenser sans plus attendre auprès de la Mairie d'Arnay-le-Duc.

Merci de votre compréhension.



Questionnaire (à déposer en mairie)

1- Dans quelle rue êtes-vous domicilié ?

2- Combien de personne compose votre foyer ?

3- Dans quel conteneur collectif (4 roues – 500 litres) déposez-vous vos ordures ménagères ?

- Rue Auguste Dubois
- Rue René laforge
- Place du Craquelin
- Place Bonaventure des Periers
- Rue jean Maire
- Parking Saint Honoré

4- Pour quelle raison ne disposez vous pas de conteneur individuel (plusieurs réponses possibles)

- Absence d'espace de stockage
- Coût
- Quantité limitée de déchets qui ne nécessite pas de conteneur selon moi
- Difficultés physiques pour sortir / rentrer le conteneur
- Habitation non adaptées (marches par exemple)
- Autre :

5- Seriez-vous prêt à acquérir un conteneur individuel ?

Oui non

6- Seriez vous prêt à déposer vos poubelles à un autre endroit dédié

Oui non

GESTION DIFFÉRENCIÉE DE SES ESPACES VERTS

La loi Labbé interdit les produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017 pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant du domaine public ou privé de l'Etat, des collectivités territoriales. Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction s'étend aux particuliers.



Et à compter du 1er juillet 2022, les espaces privés à usage d'habitation et les lieux à usage collectif seront désormais concernés par l'interdiction et notamment les cimetières et terrains de sport.

La commune a fait le choix de passer au

« zéro-phytosanitaire » en 2021.

Ces mesures impliquent une évolution des pratiques notamment dans les cimetières. Le souhait de la commune est de faire évoluer le paysage du cimetière et de ses espaces verts vers une présence plus forte du végétal. Le but étant de préserver et de valoriser la faune et la flore de nos sites. Nous nous appuyons sur le rapport du CAUE qui nous a accompagné dans notre démarche de végétalisation.

Afin de trouver un équilibre entre le respect et la protection de la nature, et l'entretien, la municipalité d'Arnay le Duc adopte une gestion différenciée de ses espaces verts en cherchant à adapter l'entretien des sites en fonction de leur usage et nature.

Certaines parcelles feront l'objet de "fauchage tardif". Sur ces sites, la fréquence des coupes est réduite, ce qui permet aux espèces de poursuivre leur cycle biologique et ainsi se pérenniser. Depuis le début du printemps, la tonte des espaces verts s'intensifie mais sur certaines zones, seuls les abords et un cheminement seront tondus, notamment

au site Fouché

Le résultat visuel sera différent en laissant plus de place à la végétation spontanée. Ce changement doit permettre de bien comprendre pourquoi cette gestion différenciée est importante pour notre environnement et celui que nous laisserons aux générations futures.

Bien sûr certaines zones restent en gestion traditionnelle, comme la partie baignade du site Fouché.

Cependant la stratégie d'entretien de la commune devra se faire selon ses moyens. Notre service technique œuvre chaque jour pour une ville propre et agréable. Il est au premier plan dans cette action. Nous avons fait l'acquisition de réciprocatrices, qui permettent un travail de désherbage moins pénible pour nos agents. La tonte traditionnelle est très chronophage, le passage à la gestion différenciée permet également de réduire le temps passé à ces tâches. La nature fait très bien les choses, nous devons continuer dans cette démarche et comptons sur vous.

UNE NOUVELLE SAISON À FOUCHÉ

La base de loisirs de l'Etang Fouché sera ouverte à la baignade à partir du samedi 2 juillet.

Amandine Legrand et Arthur Kausz assureront votre sécurité.



Nouveauté cette année, une borne solaire permettra de recharger votre téléphone.



Le Centre Social fête ses 50 ans !



L'association du Centre Social voit le jour le 12 mai 1972. Cela fait maintenant 50 ans que cette association œuvre pour répondre aux besoins des habitants et animer le territoire. Soutenue par les élus locaux et les partenaires institutionnels, le Centre Social a évolué durant ces cinq décennies avec les progrès technologiques, ses animations, ses changements de salariés, de bénévoles élus et d'activités.

Vous pourrez découvrir cette histoire **du 24 juin au 10 juillet** et participer à de nombreuses animations à Liernais, Lacanche et Arnay-le-Duc.

Nous vous attendons nombreux à cet anniversaire qui sera l'occasion de célébrer 50 ans de participation et d'engagement des habitants du Pays Arnay-Liernais dans la vie locale.

À venir : concert, spectacles, animations, buvette, jeux de piste, olympiades, apéro' débats, stand d'observation de la lune... et bien plus encore !

Programme détaillé disponible à l'accueil du Centre Social ou sur le site www.csarnayleduc.fr.

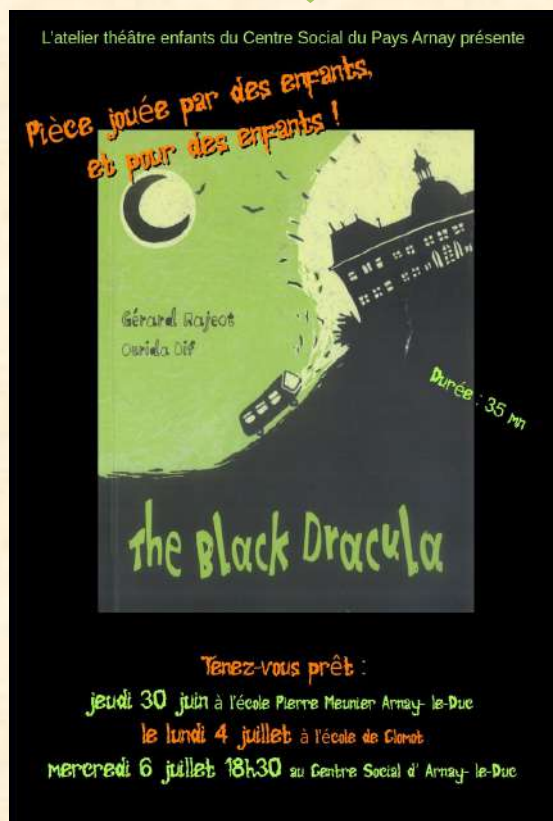
SOIRÉES THÉÂTRE

L'atelier théâtre vous propose 2 soirées :

Samedi 02 juillet 2022, 20h30, au cinéma Étoile de Lacanche :
« *Les incArnay vont au ciné* »

Mercredi 6 juillet 2022 au Centre social d'Arnay-le-Duc :
18h30 : « *The black Dracula* » pièce écrite pour les enfants et jouée par des enfants. Durée : 40 minutes
de 19h15 à 20h : apéro partagé
20h : « *Les incArnay vont au ciné* » durée : 1h15

Les enfants jouent aussi à l'école Pierre Meunier le jeudi 30 juin 2 fois dans l'après-midi, et une fois à l'école de Clomot le lundi 4 juillet.



MÉDIATHÈQUE

- Ce sont plus de 8000 ouvrages (section jeunesse /adulte avec romans, BD, revues, documentaires mais aussi albums, contes, mangas, fonds local)
- Ce sont environ 500 medias (textes lus, CD de musique, DVD spectacles, enfance)
- C'est un ludoclub : un large choix de jeux de société pour jouer sur place ou à la maison (prêt 1€/jeu – 15€ de caution)
- C'est un prêt d'ouvrages à domicile réservé aux personnes âgées et/ou empêchées pour 8 € à l'année
- Ce sont des expositions régulières accompagnées d'animations. Pour rappel depuis janvier 2022 : les records de la nature, les jeux de société dans le monde, Lux In Tenebris (exposition interactive), invitation au voyage à travers la BD.
- C'est un petit salon de lecture tous les deux mois le mardi à 17h : formidable temps de partage et de convivialité entre passionné (e)s de lecture autour d'un petit thé/café et coups de cœurs littéraires.
- Ce sont des animations : moments contés, petits ateliers créatifs (poésie de papier en mai)....

Rappel fonctionnement :

l'adhésion à la médiathèque pour 1 an : 5 € et 1 € pour les personnes rattachées au foyer permet d'accéder :

- Au catalogue en ligne de la médiathèque (connaissance du fonds, des nouveautés, réservations)
- A la médiathèque numérique de la Côte d'Or : 700 titres de presse, webradios, musiques, formations (informatique, soutien scolaire jusqu'en terminale, langues, code de la route, loisirs créatifs...), cinéma (3 vidéos par mois toutes catégories), espace jeunesse (presse, films pour 4-10ans)



Pour toutes demandes de renseignements / inscriptions aux animations, contacter Muriel, mediatheque@csarnayleduc.fr, 03 80 90 17 55. Toutes les informations utiles sont sur le site du centre social.

Vendredi 24 juin – 17h- Partir en livre : Vive l'amitié ! Autour du bar à histoires, nous accueillons petits et grands autour de formules boissons/histoires – boissons/créations de bracelets de l'amitié (bracelets brésiliens), suivi du concours du plus joli bracelet (récompense aux 3 premiers). Goûter participatif : pour accompagner boissons et histoires, vos confectons sucrés seront les bienvenues !

Juillet : ça Switch à la médiathèque !! – Lors des petits tournois ou en solo, en famille, entre amis, on se surpasse avec les 13 jeux de la Nintendo Switch (Fifa, Mariokart, Goose game, Lapins Crétins, just dance.....).

Inscription obligatoire au 03.80.90.17.55 pendant les horaires de permanence.

LE BAR 'ATELIER

Il a lieu tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h 30.

Il est possible de venir échanger un café dans la bonne humeur, jouer à des jeux de société ou encore participer à la construction de meubles comme le meuble à livres récemment installé dans le hall du centre social.

C'est un temps précieux pour parler de la météo ou de sujets plus sérieux !

Vous pouvez également profiter du vestiaire ouvert sur le même temps et dans la même salle ainsi que de la médiathèque.

MAISON REGIONALE DES ARTS DE LA TABLE

EXPOSITION 2022

Bocks, verres, bouteilles... Se font mousser (plus de 3000 pièces à voir)

Fabriquée depuis plus de huit mille ans, qualifiée de nourriture liquide, synonyme de fête, boisson la plus consommée au monde après l'eau et le thé, la bière est indissolublement liée à l'histoire de l'humanité. Cervoise chez les Gaulois, elle devient officiellement « bière » en 1435, avec une ordonnance de Charles VII.

Le Moyen Âge voit éclore les brasseries, monastiques ou laïques. Au XIXe et au XXe, les avancées scientifiques (Pasteur) et techniques font évoluer le brassage.

Depuis quelques années, sa fabrication et sa consommation connaissent un bel essor. La diversité, la variété des formes et des matières des contenants vaut bien une exposition à la Maison Régionale, qui, elle, peut être dégustée sans modération.

L'exposition ouverte depuis le 23 avril se terminera le 13 novembre. Visible tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Des animations ponctuelles avec des brasseurs trouveront leur place au cours de la saison qui connaîtra le 13 et 14 août une fête de la Bière avec l'intervention d'un illustre sommelier belge Eric Boschman et son fameux show «L'Age de Bière».

Du 23 avril au 13 novembre
à la Maison régionale
des Arts de la table

Exposition
2022

Bocks.
verres.
bouteilles...
se font mousser

L'alcool est dangereux pour la santé.

15, rue Saint-Jacques 21230 Arnay-le-Duc
Tous les jours de 10 à 12 heures
et de 14 à 18 heures

AUXOIS MORVAN DANS LA POCHE

En lien avec les Offices de Tourisme, le Pays Auxois Morvan développe une application « L'Auxois Morvan dans la poche » dont la sortie est prévue courant juin 2022. Cette application est mise à disposition gratuitement et est destinée aussi bien aux habitants qu'aux touristes.

Une des missions de l'Office de Tourisme du Pays Arnay-Liernais est de mettre en avant les acteurs économiques du territoire, c'est pourquoi nous invitons commerçants, restaurateurs, gérants de sites touristiques, artisans, producteurs, associations, organisateurs d'événements... à s'inscrire sur la plateforme Décibelles Data.

Qu'est-ce que c'est Décibelles Data ?

La base de données régionale, Décibelles Data, est un outil gratuit, accessible 24h/24h, qui vous permet d'augmenter la visibilité de vos offres sur internet, d'être présent sur

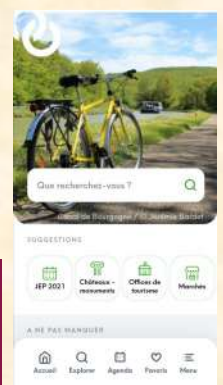
plus de 40 sites, applications et brochures partenaires comme Côte d'Or Attractivité (ex Côte d'Or Tourisme), Bourgogne Franche Comté Tourisme, les Offices de Tourisme, les GPS TomTom...

Comment être référencé ?

Il vous suffit de faire une demande à l'adresse suivante <http://inscription.auxoisormvan.fr/> ou auprès de l'Office de Tourisme.



PROS-DECIBELLES-DATA
Un espace dédié à la mise à jour de vos données
décibelles data



MARDI GRAS À L'ÉCOLE MATERNELLE JEAN DE LA FONTAINE



Les deux enseignantes de l'école maternelle Jean de La Fontaine, Mmes Gomes et Toulet, ont organisé une journée *autrement* mardi 1^{er} mars pour fêter Mardi Gras avec tous leurs petits élèves. Tout le monde s'est déguisé, a chanté, dansé... et a défilé dans les rues d'Arnay-le-Duc, sous le regard amusé des badauds.



LES ATELIERS DU CŒUR



Les samedi 9 et dimanche 10 avril les Ateliers du Cœur ont organisé à la Cité Saint-Laurent deux journées à l'intention des malades et de leurs familles (d'Arnay, de Pontailler, de Belgique...) Malheureusement certaines des familles invitées n'ont pas pu venir en raison des problèmes de santé des enfants, mais ceux-ci recevront des cadeaux. Le soleil était de la fête pour aider les petits malades à oublier le temps d'un week-end leur quotidien parfois difficile. Les enfants présents ont pu faire connaissance, et participer dans l'amitié à divers jeux, coloriages, marionnettes, etc. Le soir tout le monde s'est réuni autour d'un

souper et la journée s'est terminée en musique avec la guitare de Simon. Le lendemain dimanche cinq familles étaient présentes. Le beau temps a permis aux enfants de participer à une chasse aux galets dans le jardin de la cité. 50 peluches ont été offertes et de nombreuses photos ont été prises tout au long de la journée par Jessica. L'association *Les pères motards* qui a pour but de venir en aide aux enfants hospitalisés en Bourgogne Franche-Comté était présente avec des cadeaux et une moto 1200 cm³ sur laquelle les enfants ont pu se faire photographier. Ils sont repartis après s'être bien amusés avec des chocolats et des cadeaux de Pâques adaptés à leur âge et à leurs goûts. L'association offrait un week-end dans

le Morvan à une famille et un séjour d'une semaine à une autre. Prochainement la petite Chloé et sa famille pourront bénéficier d'un séjour à la mer d'une semaine près de Saint-Raphaël. Un week-end dans le Morvan sera offert à une famille au mois de mai. Le samedi 11 juin de 9 h à 19 h les Ateliers du Cœur organisent pour la deuxième année consécutive sur la place de la mairie à Arnay-le-Duc, Les Printemps de la Vie au profit d'enfants malades du cancer : jeux pour enfants, pêche à la ligne, chamboule-tout, jeux en bois anciens, roses, bougies, tombola, buvette, petite restauration salée et sucrée, divers exposants. La place de la mairie sera illuminée en soirée en mémoire des petits guerriers partis trop tôt.

Au Comité de Jumelage, les activités reprennent



Près de trois années ont passé, le Comité de Jumelage Arnay le Duc- Wörrstadt voit enfin une possibilité de reprise de ses activités en 2022.

Il s'agira d'abord d'un concert proposé par deux professeurs de musique amis du Jumelage de Wörrstadt, Bertram Voigt, organiste et sa compagne Anne Hartmann violoniste. Anciens participants du stage de Lacanche, c'est au souvenir de Klaus Günter Brand qu'ils dédieront une soirée musicale avec œuvres de Bach,

Fauré, Mendelssohn ... le samedi 11 juin à 18h à l'église St Etienne de Lacanche.

Le stage musical international de Lacanche se confirmant à partir du 25 juillet, les jeunes musiciens proposeront ensuite un concert à l'église St Laurent d'Arnay le vendredi 5 août à 20h. Ils sauront une nouvelle fois étonner le public en lui présentant les fruits de leurs répétitions des deux semaines de stage.

Enfin, une invitation est venue de Wörrstadt pour une rencontre entre les deux comités les 24 et 25 septembre. Ce sera pour chacun l'occasion de revoir ses amis après une longue interruption, mais aussi pour le Maire Benjamin Leroux et quelques personnes nouvelles qui seraient intéressées, de découvrir notre ville jumelle. Le programme n'est pas encore précisé, le déplacement se fera en voitures particulières.

Renseignements et inscriptions auprès de Joël Mermillod, tél 03 80 90 17 91.

TRIBUNE (réservée aux élus n'appartenant pas à la majorité)

Programme « Petites villes de demain », une absence de transparence, de dialogue et de consultations

Dans notre Tribune de novembre 2021, nous évoquions l'importance du programme « Petites villes de demain » pour revitaliser Arnay-le-Duc et ses environs. Nous nous inquiétions que la convention avec l'Etat et la Région ne soit pas encore signée. C'est le cas maintenant et une cheffe de projet a été recrutée. Cela devrait avoir été un point positif. Malheureusement, si la cheffe de

projet est apparue lors de deux réunions de la Communauté de communes, elle n'a pas eu l'occasion de s'exprimer. La situation est encore moins positive avec le Conseil municipal où, à ce jour, elle n'a jamais été conviée. Nous nous perdons donc en conjoncture sur le travail en cours. Quelles orientations lui ont été données ? Quelle est sa méthode de travail ? Quelles pistes sont à l'étude ? Quelles sont les étapes envisagées pour concevoir le plan de développement ? Comment les élus et surtout les habitantes et

habitants vont-ils être consultés sur leurs attentes et sur la vision qu'ils ont pour l'avenir de leur ville ? Nous osons espérer que la Cheffe de projet travaille en étroite intelligence avec certains élus. La solidité de ce programme et sa cohérence dépendent en grande partie de la mobilisation, des idées et du soutien des habitantes et habitants. A ce jour, cela reste un vœu pieux.

Continuons le dialogue sur ensemble.pour.arnay@gmail.com

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Une figure d'Arnay-le-Duc s'en est allée.

En la personne du Dr Alain Salanson qui s'est éteint le 22 avril 2022 à l'âge de 87 ans et dont la personnalité a profondément marqué celles et ceux qui l'ont bien connu, dans notre cité médiévale d'Arnay-le-Duc et son canton, où il a exercé son métier de vétérinaire avec le professionnalisme que nous lui connaissions tous à partir de 1959 jusqu'à sa retraite en septembre 1999.

Membre associé de IHEDN (Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale) de Bourgogne et responsable NRBC (Risques Nucléaires, Radiologiques, Biologiques et Chimiques) du Canton d'Arnay-le Duc pour le Ministère des Armées.

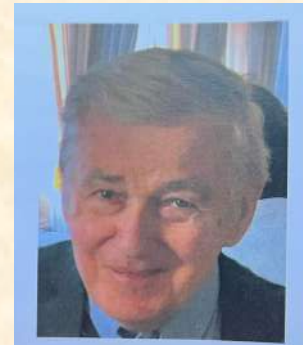
Président Fondateur du Comité FNA-CA en 1979 et Président honoraire depuis 2009.

Président du Comité SOUVENIR FRANÇAIS d'Arnay-le-Duc depuis 1997 et Président honoraire depuis 2014.

Président de l'Amicale du Souvenir au Dr NASICA et ses compagnons « Morts pour la France » depuis 2004, et membre honoraire depuis 2014.

Chevalier de l'Ordre national du Mérite. (Paru au journal officiel, décret de novembre 2001).

Membre de l'Ordre Ducal de La Croix de Bourgogne.



"Dr Alain SALANSON, vétérinaire 1934-2022"

« L'homme discret, n'était pas dans le paraître, mais dans l'action et l'efficacité, pour tout simplement servir la collectivité ».

DÉCÈS

Arsène, Jean-Louis LARGY - 93 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 25 janvier 2022

Jeanne MORELLE veuve DUPUIS - 94 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 17 février 2022

Bernard, Georges PERROT - 90 ans - domicilié à Val-Mont - le 23 février 2022

Huguette LECHERBOURG veuve ROLLIN - 84 ans - domiciliée à Voudenay - le 26 février 2022

Marie, Denise MAROT veuve GOURBEYRE - 92 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 10 mars 2022

Jean-Pierre, Georges FAUVET - 69 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 16 mars 2022

Janine GARNIER veuve LE GOAS - 89 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 27 mars 2022

Henriette, Christine KAMEDULA veuve GRANDBOUCHE - 76 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 26 mars 2022

Robert, Claude, François LUNEAU - 87 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 30 mars 2022

Marguerite, Marie DUREUIL veuve LEDOUX - 86 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - le 3 avril 2022

René, Victor NICOLLE - 93 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 15 avril 2022

Pierre PERROTIN - 94 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 16 avril 2022

Maurice, Louis CLERC - 87 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 20 avril 2022

Alain, Louis, François SALANSON - 87 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 22 avril 2022

Raymonde, Anna BELORGEY veuve MARQUET - 95 ans - domiciliée à Maligny - le 28 avril 2022

Alain, Thierry POUGET - 54 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 29 avril 2022

Andrée, Louise CAUZERET - 96 ans - domiciliée à Arnay-le-Duc - Hôpital Local - le 5 mai 2022

Jean-Luc, Bernard, Marcel BAUDINAUD - 68 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 7 mai 2022

Jean, François NÉAULT - 82 ans - domicilié à Arnay-le-Duc - le 14 mai 2022

Marie-Jeanne MANIÈRE - 83 ans - domiciliée à Chaudenay-le-Château - le 16 mai 2022

LES CHÂTEAUX D'ARNAY-LE-DUC ET DE PÉZENAS, PROPRIÉTÉS DE CHARLOTTE DE BOURBON-CONDÉ ET DE SES FILS

Charlotte Marguerite de MONTMORENCY, née à Pézenas (Hérault) en 1594, avait épousé en 1609 Henri II de BOURBON-CONDÉ, gouverneur de la Bourgogne, qui avait acheté la seigneurie d'Arnay en 1634 et s'était fait adjuger par décret du Châtelet de Paris le manoir de Charles et Philippe MERLAN, seigneurs de Juilly, que l'on appelle aujourd'hui château des princes de CONDÉ. En 1632, son frère Henri II ayant été décapité à Toulouse sur l'ordre de RICHELIEU, elle avait hérité du château de Pézenas, La Grange des Prés, construit par son père Henri I^{er}, gouverneur du Languedoc, en même temps que ses sœurs : elle les indemnisa quelque temps après grâce à la fortune de son époux afin d'en être l'unique propriétaire. A la mort de son mari en 1646, elle conserva la jouissance du château d'Arnay, mais décéda en 1650 à Châtillon-sur-Loing (aujourd'hui Châtillon-Coligny, Loiret). Elle fut donc, de 1634 à 1650, propriétaire de ces deux châteaux, éloignés l'un de l'autre de près de 550 km !

César LAVIROTTE évoque, dans ses *Annales* de la ville d'Arnay, l'attachement sincère des habitants à cette princesse et la confiance qu'elle leur inspirait : Il raconte que, la ville étant menacée de recevoir des gens de guerre en garnison, on lui envoya en novembre 1650 une députation à Châtillon-sur-Loing pour lui demander sa protection et obtenir que la ville soit exemptée de ce fléau. Mais Charlotte étant très malade, les Arnétois attendirent d'être reçus pendant plusieurs jours, puis se résignèrent à repartir sans avoir obtenu une entrevue avec elle. Charlotte devait d'ailleurs décéder quelques jours plus tard, le 2 décembre. LAVIROTTE énumère encore les honneurs funèbres qui lui furent rendus par les Arnétois, et rappelle, à cette occasion, le grand amour - sans espoir - qu'Henri IV avait conçu pour elle. C'est son fils Louis II, dit **Le Grand CONDÉ**, qui hérita du château d'Arnay.

Parmi les événements de 1654, l'auteur cite aussi le passage à Arnay du prince **Armand de BOURBON-CONTI**, autre fils de Charlotte, qui, se rendant à l'armée de Catalogne, vint coucher au château de son frère, et il précise que l'échevin arnétois **Oudin BOURRÉE** (édile qui a encore aujourd'hui des descendants) l'accompagna jusqu'à Chalon avec le sieur BEAUPIN, de la Maison du prince de CONDÉ. C'est CONTI qui hérita du château de Pézenas. Il est connu pour avoir été le protecteur de **MOLIÈRE** dès 1653 : ce dernier s'était fait connaître avec sa troupe de *L'illustre théâtre* lors de la tenue en 1650 des États du Languedoc à Pézenas même, où il avait joué pour distraire les parlementaires. CONTI, grand amateur de théâtre, le recommanda auprès du duc d'ORLÉANS, frère unique de Louis XIV. C'est ainsi que MOLIÈRE se fixa à Paris avec sa troupe en 1658. Mais son protecteur, versant dans le mysticisme sous l'influence de son confesseur l'abbé ROUQUETTE, lui avait retiré sa protection dès 1656. Certains biographes du comédien ont vu dans le prince de CONTI le modèle de son Don JUAN, et dans l'abbé ROUQUETTE celui de TARTUFFE... Armand avait épousé une nièce de MAZARIN. Il décéda à Pézenas en 1666 dans son château de la *Grange des Prés*, qui tomba en ruine après sa mort : il fut détruit et remplacé par un autre de style néo-Renaissance, qui existe encore aujourd'hui.

La belle ville de Pézenas est toute vibrante du souvenir de **MOLIÈRE**, auteur dramatique et comédien, dont Marcel PAGNOL disait : *"Si Jean-Baptiste Poquelin est né à Paris, MOLIÈRE est né à Pézenas"*. Elle fête cette année le **400^{ème} anniversaire de sa naissance**.



© F. VILLAUME, 2021

En 1896, Pézenas fit ériger dans le square de la place du 14 Juillet un monument dû à J.A. INJALBERT, sculpteur de Béziers, représentant le buste de MOLIÈRE, avec **Lucette**, personnage de *Monsieur de Pourceaugnac* (comédie représentée pour la 1^{ère} fois à Chambord devant Louis XIV en 1669) qui lui offre un bouquet. Au pied du monument, un satyre.

Lucette est une soubrette feignant de parler le gascon, qui prétend être née à Pézenas et s'y être mariée avec POURCEAUGNAC (joué par MOLIÈRE), gentilhomme de Limoges venu à Paris pour épouser Julie, éprise du jeune Éraste : un mariage auquel notre Limousin, victime d'intrigues auxquelles Lucette est mêlée, et accusé d'être un satyre, finit par renoncer.

Cette comédie-ballet, sur une musique de LULLY, avait remporté un grand succès à sa création.

Françoise VILLAUME